

indispensable. En attendant, le Collège fait son chemin au rythme des coeurs humains, laissant à tous ceux qui en sortent un souvenir inoubliable des journées passées ensemble, pendant lesquelles se sont greffées des opinions et des idées, fugitives ou durables.

Nous en sommes au début. Les étudiants qui ont terminé leurs études commencent à peine à donner forme à leur propre vie. Ce qui nous permet d'être optimiste, c'est que les ex-étudiants du Collège sont maintenant partout dans le monde et que leur attitude et leurs actes sont marqués de l'empreinte indélébile de ces deux années si importantes passées au Canada. Ils ont appris à penser, à observer. Maintenant leurs talents doivent servir à convaincre leurs compatriotes de la validité de l'idéal des collèges mondiaux. Quant au Collège du Pacifique, son avenir dépend du Conseil d'administration d'abord, dont les membres sont toujours très actifs parce qu'ils croient fermement que le travail du Collège a sa raison d'être. Ensuite, la création d'autres collèges mondiaux dans d'autres pays viendrait confirmer le bien-fondé de sa création et, enfin, la contribution d'anciens étudiants à la formulation de nouveaux cours et à l'adaptation nouvelle des cours déjà existants, permettrait au Collège d'évoluer dans le sens de la vie de ce monde mouvant.

Décès de Gerry Vogel

M. Gerry Vogel, directeur du Programme alimentaire mondial (FAO), est décédé le 29 avril. M. Vogel était le Canadien qui occupait le poste le plus haut placé au sein de l'Organisation des Nations Unies.

En exprimant les condoléances du gouvernement du Canada à l'occasion de ce décès, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a rappelé que M. Vogel était devenu directeur du Programme en 1977, après une carrière exceptionnelle dans les secteurs public et privé des céréales au Canada. M. Vogel avait occupé, notamment, le poste de commissaire en chef de la Commission canadienne du blé.

Pendant son mandat à la tête de la FAO, M. Vogel s'est attaché principalement aux grands problèmes de développement liés à l'aide alimentaire. Ses vues sur la question et son travail lui ont valu la considération des pays tant développés qu'en voie de développement.

Visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande



M. Mark MacGuigan (à droite) reçoit le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande, M. Siddhi Savetsila.

Le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande, le maréchal Siddhi Savetsila, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, ont signé, le 1er mai à Ottawa, un protocole d'entente par lequel le Canada s'engage à aider l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à établir un centre d'arboriculture forestière en Thaïlande.

Le centre, qui sera situé à Muak Lek, dans la province de Saraburi, sera financé dans une proportion à peu près égale par le Canada et les pays de l'ANASE, en particulier par la Thaïlande.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournira une subvention de \$1,5 million qui servira à acquitter les services des experts forestiers canadiens. Ces fonds serviront également à assurer la formation supérieure, au Canada, d'un personnel forestier de l'ANASE; ils permettront en outre d'organiser des activités de formation technique au Canada et dans la région de l'ANASE, ainsi que des ateliers et des séminaires; et, enfin, ils permettront d'acheter une quantité limitée d'équipement.

L'entente, signée le 1er mai, fut le fait saillant de la visite que le maréchal Siddhi Savetsila a effectuée au Canada du 30 avril au 2 mai.

Le séjour au Canada du ministre thaïlandais a aussi permis de procéder à l'examen des questions multilatérales et bilatérales d'intérêt commun.

Il est ressorti des discussions que les relations entre le Canada et la Thaïlande se sont resserrées au cours des dernières années par suite des événements survenus dans le Sud-Est asiatique et, plus particulièrement, à la suite de l'exode massif de réfugiés de l'Indochine. Rappelons que, depuis 1975, la Thaïlande a accueilli plus de 500 000 réfugiés indochinois et qu'elle a assumé le plus gros du fardeau de la menace à la sécurité posée par l'occupation continue du Kampuchea par des forces étrangères.

A ce sujet, le Canada a appuyé les initiatives prises par les pays membres de l'ANASE et il a fourni plus de \$20 millions aux programmes d'aide humanitaire des Nations Unies à l'intention des Kampuchéens vivant tant au Kampuchea qu'en Thaïlande et à celle des personnes déplacées par l'arrivée massive de réfugiés dans ce dernier pays.

Accords sur l'exploration pétrolière

Plusieurs sociétés ont obtenu des droits pétroliers et gaziers portant sur six concessions situées au large des côtes du sud de la Nouvelle-Écosse, a annoncé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

Ces droits ont fait l'objet de six accords d'exploration d'une durée de trois ans chacun.

Un des accords d'exploration a été conclu avec un consortium regroupant huit sociétés: Husky Oil Operations Limited, Roxy Petroleum Limited, L.K. Resources Limited, Lochiel Exploration Limited, Petroventures (1979) Limited, Ranger Oil (Canada) Limited, Universal Explorations Limited et Petro-Canada Exploration Incorporée.

L'accord porte sur une région de 146 400 hectares dont le centre est situé à 232 kilomètres au sud-est de Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton. Les huit sociétés ont convenu d'entreprendre des levés sismiques sur quelque 1 040 kilomètres puis des études préliminaires poussées qui précèderaient le forage du puits stipulé dans l'accord.

Trois des accords d'exploration ont été conclus avec une société en participation, formée d'Onaping Resources Limited et de Scotia Resources Limited. Les concessions accordées aux